

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72**

Date de révision: 22.02.2023

Code du produit: 042272

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Handreinigungstuch, Hand cleaning towel, Serviette de nettoyage des mains

**Utilisations déconseillées**

Le produit est destiné à la consommation des particuliers.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: ITW LLC & Co. KG  
Rue: Am Eichenbach 14  
Lieu: D-73054 Eisingen/Fils  
Téléphone: +49 800 6273002  
e-mail: info@itwcp.de  
Internet: itwcp.de  
Service responsable: Produktsicherheit Mo. - Do. 8.00 - 16.30 Fr. 8.00 - 14.00  
Swiss Toxicological Information Centre - Téléphone : +41 44 251 51 51 (in Switzerland dial 145)  
United Kingdom : National Poisons Information Service - Phone number : 8448920111  
Österreich : Vergiftungsinformationszentrale Vienna - Telefon-Nummer : +43 1 406 43 43  
Schweiz : Tox Info Suisse - Telefon-Nummer : +41 44 251 51 51  
España : Instituto Nacional de Toxicología - Teléfono : +34 91 562 04 20  
România (Romania): Spitalul de Urgenta Floreasca 021 230 8000

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Deutschland: ++49 800 6273002

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Dieses Produkt ist als Kosmetikprodukt klassifiziert und erfüllt alle Bestimmungen der Verordnung (EG) Nr. 1223/2009 über kosmetische Mittel sowie die nationalen Kosmetikbestimmungen.

This product is classified as a cosmetic product and complies with all the provisions of the Regulation (EC) No. 1223/2009 on cosmetic products and the national cosmetic regulations.

Ce produit est classé comme produit cosmétique et respecte toutes les dispositions de la Règlement (CE) n° 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques et aux réglementation cosmétique.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Conseils supplémentaires**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72

Date de révision: 22.02.2023

Code du produit: 042272

Page 2 de 7

#### Caractérisation chimique

INCI:INGREDIENTS: AQUA, CITRUS AURANTIUM DULCIS PEEL EXTRACT, LIMONENE, C11-12 ISOPARAFFIN, C11-15 SEC-PARETH-12, ISOPROPYL ALCOHOL, PROPYLENE GLYCOL, SODIUM LAURYL SULFATE, BHT, SORBITOL, BENZYL ALCOHOL, POTASSIUM SORBATE, LINALOOL, ETHYLHEXYLGLYCERIN, PERFUME, CINNAMAL, TOCOPHEROL.

#### Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Eau additionnée de tensio-actif.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Monoxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition.

#### Pour les secouristes

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72

Date de révision: 22.02.2023

Code du produit: 042272

Page 3 de 7

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### **Pour le nettoyage**

Pour le nettoyage Rincer abondamment avec de l'eau.

##### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Recueillir mécaniquement.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Siehe Abschnitt 8 und Abschnitt 13.

See Section 8 and Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Allgemeine Hygienemaßnahmen im Umgang mit Chemikalien beachten.

##### **Information supplémentaire**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Darf nicht in die Hände von Kindern gelangen. Frostfrei lagern

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Nur im Originalbehälter verwenden.

Frostfrei lagern

Store frost-free

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage recommandée 20°C

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Haltbarkeit 24 Monate siehe Aufdruck Gebinde

Shelf life 24 months, see packaging

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

##### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire: non indispensable.

##### **Protection des mains**

Protection des mains: non indispensable.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72**

Date de révision: 22.02.2023

Code du produit: 042272

Page 4 de 7

**Protection de la peau**

Protection corporelle: non indispensable.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Keine Daten vorhanden.

No data available.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide	
Couleur:	bleu	
Odeur:	Orange/Citrus	
Point d'éclair:		47,5 °C
pH-Valeur (à 20 °C):		7
Densité:		0,98 g/cm <sup>3</sup>

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Autres indications relatives aux conditions de stockage: cf. sous-rubrique 7.2

**10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles Aucune donnée disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5. .

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. (Orangenterpene)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### 042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72

Date de révision: 22.02.2023

Code du produit: 042272

Page 5 de 7

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques de chacun des composants (voir section 3).

non persistant.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

non persistant.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Das Produkt enthält Stoffe, die wasserlöslich sind und sich im Wasser verbreiten können.

The product contains substances that are soluble in water and can spread in water.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Propriétés perturbant le système endocrinien négligeable

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Keine.

No.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

##### L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Nicht als Gefahrgut eingestuft.

Not classified as dangerous goods.

#### Transport fluvial (ADN)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72**

Date de révision: 22.02.2023

Code du produit: 042272

Page 6 de 7

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

VOC-Gehalt: 132,5g/l

VOC content: 132.5g/l

**Information supplémentaire**

TRGS 900 Arbeitsplatzgrenzwerte, Ausgabe: Januar 2006, mit Änderungen.

Verordnung über das Europäische Abfallverzeichnis AVV -

Abfallverzeichnis-Verordnung vom 10. Dezember 2001 mit Änderungen.

Verordnung (EG) Nr. 1907/2006 des Europäischen Parlaments und des Rates

vom 18. Dezember 2006 zur Registrierung, Bewertung, Zulassung und

Beschränkung chemischer Stoffe (REACH), zur Schaffung einer Europäischen

Agentur für chemische Stoffe, zur Änderung der Richtlinie 1999/45/EG und zur

Aufhebung der Verordnung (EWG) Nr. 793/93 des Rates, der Verordnung (EG) Nr.

1488/94 der Kommission, der Richtlinie 76/769/EWG des Rates sowie der

Richtlinien 91/155/EWG, 93/67/EWG, 93/105/EG und 2000/21/EG der

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**042201 Single Scrubs, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72**

Date de révision: 22.02.2023

Code du produit: 042272

Page 7 de 7

Kommission, mit Änderungen.

VERORDNUNG (EG) Nr. 1223/2009 DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND DES RATES vom 30. November 2009 über kosmetische Mittel.

Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 des Europäischen Parlaments und des Rates vom 16. Dezember 2008 über die Einstufung, Kennzeichnung und Verpackung von Stoffen und Gemischen, zur Änderung und Aufhebung der Richtlinien 67/548/EWG und 1999/45/EG und zur Änderung der Verordnung (EG) Nr. 1907/2006.

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*